

HANEUSE (*Louis-Albert-Marie-Joseph*),
Colonel d'infanterie (Liège, 19.4.1853 — Liège,
3.12.1938).

Il était sous-lieutenant au 10^{me} de ligne, quand il s'embarqua pour le Congo le 15 septembre 1882. Il fut attaché, dès son arrivée à pied d'œuvre, au perfectionnement des points d'appui de la route des caravanes qu'étaient les postes d'Isangila, Manyanga et Lutete. Il s'y dépensa sans relâche, toujours par monts et vaux, souvent attaqué par les indigènes, parfois acculé à châtier ses agresseurs, mais toujours diplomate féru de diplomatie. Au bout de vingt-huit mois de cet effort soutenu, ses forces anéanties par une hématurie, Haneuse se voit contraint de rentrer au Pays.

Mais à peine rétabli, le vaillant officier s'en retourne là-bas où les Arabes, à la faveur de la mort de Dubois et de la retraite de Deane, se reprennent à résister à notre établissement. L'É. I. C. a dû confier à Tippu-Tip le commandement de la station des Stanley-Falls avec le titre de Vali. Haneuse, à ses côtés, représentera l'État au titre de résident. Il exercera ces fonctions particulièrement délicates avec autant de tact que de lucidité, autant d'autorité que de diplomatie. Il obtiendra notamment du Vali que les Arabes destructeurs du poste le reconstruisent de leurs mains. Il eut d'ailleurs l'audace d'ordonner personnellement l'exécution par fusillade de l'assassin arabe du major anglais Bartelot laissé à Yambuya par Stanley dans sa marche au secours d'Emin-Pacha. Il eut aussi assez d'autorité pour accompagner Delcommune dans sa remontée, en vapeur et en dix-sept jours, du Lomami jusqu'à Bena Kamba, si pleine de menace pour l'avenir du trafic arabisé. Mais, en septembre 1889, une nouvelle atteinte d'hématurie le contraignait à remettre son poste et ses consignes de temporisation à Bodson et à rentrer en Europe.

Sa connaissance du swahili et des mœurs des arabisés le firent encore envoyer à Zanzibar, par le Roi-Souverain, en 1890-1891, pour y recruter des askaris voués à nous aider à combattre leurs frères de race en territoire congolais et il y réussit. En 1892-1893, une mission du même ordre lui fut confiée, mais cette fois en Abyssinie et sur la côte des Somalis.

De tels accomplissements permettaient à Haneuse de prendre quelque repos. Ce n'est cependant qu'en 1907, qu'il prit sa retraite comme colonel de l'armée belge, pour en ressortir d'ailleurs en 1914, et prendre alors une part d'un civisme exemplaire à la défense de Namur, dans le corps des volontaires anciens coloniaux commandés par Chaltin.

Il fonda, par ailleurs, le Cercle africain de Bruxelles et présida encore, modeste mais chargé d'ans à la fois et de gloire, la section liégeoise de l'Association des Vétérans coloniaux.

17 janvier 1952.
Edm. Menzel.